Germon du Nord

Ces dernières années, l'UE a joué un rôle de premier plan dans les efforts de l'ICCAT pour introduire des stratégies de capture (Harvest Strategies) ou des procédures de gestion. Cette année, la commission 2 devrait être en mesure d'adopter une procédure de gestion pour le germon du nord. Au cours de la dernière réunion intersession de la Commission 2, le Président (M. Shingo Ota) a exprimé le souhait qu'une CPC présente une proposition de procédure de gestion (MP) pour cette espèce. Cette nouvelle mesure remplacerait quatre mesures existantes pour le germon du nord, sans affecter l'opportunité de capture actuelle. Étant donné le rôle majoritaire de l'UE dans cette pêcherie, on s'attend de manière générale à ce que ce soit l'UE qui dirige cet effort en soumettant une proposition.

Requin-taupe bleu

Le requin-taupe bleu est la deuxième espèce de requin la plus importante dans les eaux de l'UE et fait l'objet de négociations difficiles au sein de l'ICCAT depuis des années. Les résultats de la dernière évaluation du stock sont alarmants et, même si la mortalité est ramenée à zéro, il est peu probable que la population se rétablisse, même à long terme. Le SCRS a recommandé à plusieurs reprises l'adoption d'une interdiction totale de rétention sans exception, à combiner avec des mesures de réduction des captures. Bien que les matrices du SCRS de Kobe indiquent que la surpêche prendrait fin en atteignant un niveau de mortalité de 500 t, il a été confirmé à plusieurs reprises que toutes les sources de mortalité devaient être prises en compte dans la lecture de ces tableaux. La mortalité après remise à l'eau étant considérable, une commercialisation continue de cette espèce n'est plus viable.

L'UE détient actuellement la plus grande partie de la mortalité et continue d'exiger un TAC de 500 t (ignorant ainsi la mortalité après la remise à l'eau et le fait que la mortalité continuera d'augmenter après que ce TAC aura été consommé et que la flotte commencera à rejeter). En outre, l'UE s'oppose à l'introduction de la plupart des mesures de réduction des captures (interdiction des strings métalliques et des hameçons circulaires). Le fait que l'UE soit largement considérée comme le principal obstacle au progrès suscite désormais une inquiétude généralisée de la part de la communauté scientifique, des députés européens et de la société civile. Outre le fait que les niveaux de mortalité continuent de dépasser de loin les recommandations scientifiques, des inquiétudes sont suscitées par le non-respect par l'UE des mesures de conservation actuelles de l'ICCAT ainsi que de nos obligations au titre de la convention CITES.

Lors de la dernière réunion de la Commission 4, le président a présenté une proposition forte et complète qui établirait une interdiction de la commercialisation de l'espèce, tout en fixant un plafond de mortalité maximale (pour limiter la mortalité après la remise à l'eau et les rejets d'individus morts) et des mesures immédiates de réduction des captures.

Thons tropicaux

Les thons tropicaux constitueront un point prioritaire de l'ordre du jour de la réunion de cette année, avec des discussions difficiles attendues sur l'attribution des quotas. Les captures de thon obèse en 2020 étaient inférieures au TAC pour la première fois depuis longtemps, ce qui, nous l'espérons, est le résultat des améliorations apportées aux pêcheries utilisant des DCP. L'albacore, un stock pour lequel l'ICCAT a actuellement une limite de capture mais pas de clé de répartition, a un total de 40.000 tonnes au-dessus du TAC. Il sera donc nécessaire de commencer à donner la priorité à la gestion de l'albacore dans un avenir proche afin de garantir le respect des niveaux de capture.

Thon rouge

Nous espérons que l'UE continuera à donner la priorité à l'introduction d'une stratégie de capture pour le thon rouge, notamment en faisant progresser les travaux sur la MSE pour le stock oriental et occidental. En outre, nous demandons à l'UE de participer activement aux négociations sur le thon rouge occidental, en appelant l'ICCAT à adopter un TAC de précaution.

AOB

- a. Plusieurs des propositions de l'IMM de l'UE ont été bien accueillies et semblaient susceptibles de recevoir un soutien au sein du PWG et lors de la réunion annuelle. Nous encourageons l'UE à renvoyer les propositions concernant les numéros de l'OMI et à empêcher les « nationaux » de bénéficier de la pêche INN, quel que soit l'endroit où ils pêchent, voire s'ils pêchent tout court.
- b. Réforme du transbordement L'UE a fait de fortes déclarations de soutien à la proposition des USA dans l'IMM et nous nous attendons à ce que ce soutien se poursuive lors de la réunion annuelle.